

Apprendre à parler... ou à entendre ?

Sophie Pouliot

Number 165 (4), 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87142ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pouliot, S. (2017). Apprendre à parler... ou à entendre ? *Jeu*, (165), 7–9.

APPRENDRE À PARLER... OU À ENTENDRE ?

Sophie Pouliot

Peut-on exiger du théâtre jeunes publics qu'il use d'un niveau de langue soutenu ? Un tel despotisme linguistique ne générerait-il pas quelque impair bien plus insidieux ?





Fifi Brindacier, mise en scène par Annie Ranger pour la Roulotte en 2015. © Julie Beauchemin

Je l'avoue: tout comme Renée Martel, j'ai un amour qui ne veut pas mourir. Je suis viscéralement, fougueusement et irrévocablement amoureuse de la langue française. Celle que l'on m'a offerte à ma naissance, mais aussi celle que j'ai choisi de protéger, d'honorer—dans la mesure de mes humbles facultés—et de transmettre à mes enfants. Ainsi, entendre les récits de leurs aventures estudiantines se conclure par d'implacables formules telles que «C'était tellement inapproprié!», «C'était fastidieux!» ou encore «C'était surréaliste!» me conforte dans l'idée que je parviens à leur léguer quelque chose de précieux, soit la faculté de communiquer leurs pensées avec précision.

Afin d'atteindre cet objectif, j'avoue avoir allègrement usé de mon privilège parental en orientant mes bambins vers des productions culturelles qui respectaient mes standards linguistiques. En ce qui concerne la télévision, mon intransigeance s'est vue facilitée par la théorie selon laquelle il est bénéfique de limiter les liens entre écrans et jeunes esprits. Quant aux livres destinés aux enfants—et je ne parle pas des adolescents, lectorat dont les auteurs tentent souvent de s'ingérer le dialecte—,

on y trouve usuellement un vocabulaire et une syntaxe de bon aloi. En ce qui a trait au théâtre, toutefois, la question m'a toujours semblé plus délicate.

À BAS LES «DE MÊME»! VIVE LES «AINSI»!

Quelques spectacles extérieurs présentés en périphérie de Montréal ont en effet engendré chez moi un fort inconfortable questionnement. J'y entendais—donc, mes rejets aussi—une langue souvent faite de raccourcis malheureux, d'expressions vétustes et de prononciations douteuses... Je trouvais navrant que, voulant initier mes chérubins aux arts de la scène, je les exposais du même coup à une pluie de *pis moé*, *astheure*, *chus*, *piasse* et autres locutions desquelles j'aurais aimé les exempter. Mais peut-on vraiment soumettre le théâtre à des exigences linguistiques? Cela renvoie directement à la question de la finalité de l'art. À quoi sert-il? Peut-on lui imposer quoi que ce soit? On ne saurait exiger de l'art qu'il soit politiquement correct: ce serait en dénaturer l'essence même. Pourtant, certaines productions théâtrales suscitent certes l'opprobre par leur manque de conformité aux valeurs actuelles, notamment celles touchant le respect de la diversité.

L'art comporte-t-il *de facto* une fonction didactique? On ne demanderait certainement pas à une sculpture d'enseigner quoi que ce soit aux enfants. Or, les expositions d'art visuel sont rarement spécifiquement conçues pour un jeune public. Est-ce que le fait qu'une production culturelle soit destinée à la jeunesse investit d'emblée celle-ci d'une fonction éducative? Il est clair que bien des spectacles visant un auditoire infantile se concluent par une morale. N'est-ce pas là du didactisme à l'état pur? Si l'on s'attend à ce qu'une pièce de théâtre inculque la tolérance, la persévérance ou quelque autre leçon à son petit spectateur, est-il si déraisonnable d'espérer qu'elle l'incite aussi à bien s'exprimer? Car les enfants sont perméables à ce qu'ils entendent, apprennent par mimétisme, et il serait fallacieux de sous-estimer l'impact que peut avoir un spectacle —et les mots qui le composent—sur un jeune esprit. Ma progéniture en a eu pour deux ans bien comptés à gazouiller la chanson thème de la *Fifi Brindacier* du Théâtre de la Roulotte!

IL FAUT BIEN CHOISIR

Comme il est peu probable de pouvoir assister à toutes les productions jeunesse qui s'offrent à soi et à sa famille, il devient inévitable de

discriminer. Quels sont les critères recevables en ce qui a trait à ses choix de programmation jeunesse, ceux qui ne posent aucun dilemme moral? L'âge visé par les créateurs du spectacle est sans doute une considération imparable. Le parent peut, en outre, avoir des préférences formelles, privilégier le théâtre d'objets ou de marionnettes, par exemple. Le sujet traité peut aussi s'avérer déterminant. Certains éviteront soigneusement les matières graves telles la maladie ou la mort. D'autres seront attirés par les relectures de contes classiques. Bien entendu, les artistes associés à une production peuvent aussi avoir une influence sur l'éventuel achat de billets.

Ces critères de discrimination se révèlent foncièrement subjectifs. Je pourrais donc, tout aussi subjectivement, ériger la qualité de la langue en une condition quant aux activités culturelles auxquelles je convie ma famille et soustraire mes angelots à l'influence d'un langage trop familier, grossier ou autrement inadéquat à mes yeux. Pourtant, je ne peux chasser le profond trouble que je ressens à cette idée. Peut-être crains-je de m'inscrire dans cette surparentalité contemporaine selon laquelle le parent le plus éminent est celui qui

protégera le plus rigoureusement son enfant, qu'il s'agisse de microbes, de piètres résultats scolaires, de gras trans, de prédateurs sexuels ou de mots disgracieux ou simplement même mal prononcés?

LE BON FRANÇAIS

Peut-être aussi que le malaise que j'éprouve répond simplement à l'outrecuidance de ce diagnostic que je pose sur la façon qu'ont d'autres de s'exprimer. Qui suis-je pour décréter que telle ou telle façon de parler est condamnable? Bien sûr, il y a les fautes de syntaxe, les anglicismes et les termes employés à mauvais escient qui peuvent être décriés en toute légitimité. Mais qu'en est-il de certaines expressions que j'estime désuètes, par exemple? Peut-être ont-elles, à mon insu, encore cours ailleurs dans le monde ou même dans la province? Et si certaines prononciations qui me font sourciller relevaient de l'idiome propre à certaines régions?

Alors que l'ignominie de reprocher à un comédien nord-africain, slave ou sud-américain son accent ne ferait aucun doute, il

est sans doute tout aussi immonde d'agir ainsi avec des interprètes qui viennent d'un autre quartier ou d'une autre région québécoise que moi. Quand les diphtongues cessent-elles d'appartenir à un patois local pour s'inscrire plutôt dans un parler relâché? Le français dit international est-il véritablement la norme à laquelle se fier? Claude Poissant et Édith Patenaude, qui ont respectivement monté *L'Avare* l'an dernier et *Titus* cette saison en priant leurs interprètes de conserver l'accent qui leur est propre, semblent croire le contraire. S'agit-il d'une tendance?

Peut-être devrais-je simplement me désister de tout interventionnisme en la matière. Opter pour mon attitude en ce qui concerne la religion, soit admettre l'existence de plusieurs modes de pensée, de diverses convictions, sans pourtant tenter d'en imposer une à mes petits qui sauront bien, le temps venu, à quelle fontaine il leur conviendra de boire. Mon aîné sera peut-être un bouddhiste à l'accent pointu, ma cadette, une *wiccane* aux voyelles traînantes et ma benjamine, une athée spécialiste du juron. Tant qu'ils sont heureux... (et qu'ils vont au théâtre!), j'aurai fait mon boulot, non? ●



L'Avare de Molière, mis en scène par Claude Poissant avec l'accent québécois (TDP, 2017). Sur la photo : Jean-François Casabonne et Sylvie Drapeau. © Gunther Gampfer